

Départ anticipé Carrières Longues Tableau récapitulatif en fonction de la date de naissance

Mise à jour : 21 février 2018

Année de naissance	Age de départ à la retraite	Age de début d'activité (1)	Durée d'assurance cotisée (en trimestre)
1956	60 ans	Avant 20 ans	166
1957	57 ans	Avant 16 ans	174
	59 ans et 8 mois	Avant 16 ans	166
	60 ans	Avant 20 ans	166
1958	57 ans et 4 mois	Avant 16 ans	175
	60 ans	Avant 20 ans	167
1959	57 ans et 8 mois	Avant 16 ans	175
	60 ans	Avant 20 ans	167
1960	58 ans	Avant 16 ans	175
	60 ans	Avant 20 ans	167
Entre 1961 et 1963	58 ans	Avant 16 ans	176
	60 ans	Avant 20 ans	168
Entre 1964 et 1966	58 ans	Avant 16 ans	177
	60 ans	Avant 20 ans	169
Entre 1967 et 1969	58 ans	Avant 16 ans	178
	60 ans	Avant 20 ans	170
Entre 1970 et 1972	58 ans	Avant 16 ans	179
	60 ans	Avant 20 ans	171
A partir de 1973	58 ans	Avant 16 ans	180
	60 ans	Avant 20 ans	172

(1) Sont réputés comme ayant débuté leur activité avant l'âge de 16 ou 20 ans, les fonctionnaires justifiant :

- soit d'une durée d'assurance d'au moins 5 trimestres à la fin de l'année au cours de laquelle est survenu leur 16^{ème} ou 20^{ème} anniversaire,

- soit pour les fonctionnaires nés entre le 1er octobre et le 31 décembre qui ne justifie pas de la durée d'assurance précitée, d'une durée d'assurance d'au moins 4 trimestres à la fin de l'année au cours de laquelle est survenu leur 16^{ème} ou 20^{ème} anniversaire.